

Théorie économique et psychologique des finances publiques,
(Tome I du Traité d'économie et de législation financière), par
HENRY LAUFENBURGER, professeur à la Faculté de Droit de
Paris. Un vol., 5½ po. x 9, broché, 364 pages — SIREY, 22, rue
Soufflot, Paris, 1956 (1,500 frs)

Roland Parenteau

Volume 31, Number 4, January–March 1956

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002757ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002757ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Parenteau, R. (1956). Review of [*Théorie économique et psychologique des finances publiques*, (Tome I du Traité d'économie et de législation financière), par HENRY LAUFENBURGER, professeur à la Faculté de Droit de Paris. Un vol., 5½ po. x 9, broché, 364 pages — SIREY, 22, rue Soufflot, Paris, 1956 (1,500 frs)]. *L'Actualité économique*, 31(4), 639–640. <https://doi.org/10.7202/1002757ar>

Toute l'évolution des relations du travail est bien couverte et décrite d'un point de vue juridique. Cependant il faut avouer, et cela nous ne pouvons en faire reproche à l'auteur de cet ouvrage, que le lecteur ne sera pas mis au courant des causes d'ordre économique, sociologique et politique qui peuvent être à l'origine de cette évolution industrielle. Il y a une littérature abondante dans le domaine des relations industrielles aux États-Unis. Ici, au Canada, et plus particulièrement dans le Québec, nous ne pouvons en dire autant. Nous réduirions à quelques unités les volumes qui traitent de n'importe lequel des aspects des rapports entre employeurs et employés.

Ces relations sous l'angle juridique font donc maintenant l'objet d'une étude coordonnée et vivante, grâce au travail d'un universitaire de renom qui consacre depuis plusieurs années son talent et ses énergies à la recherche et à l'enseignement du droit du travail.

Les chefs d'entreprise, les leaders syndicaux et les professeurs qui s'intéressent aux relations industrielles dans le Québec consulteront plus d'une fois et avec grand profit cette source d'une réflexion, d'un enseignement et d'une expérience très riches.

Louis-Philippe Brizard

Théorie économique et psychologique des finances publiques, (Tome I du *Traité d'économie et de législation financière*), par HENRY LAUFENBURGER, *professeur à la Faculté de Droit de Paris*. Un vol., 5½ po. × 9, broché, 364 pages. — SIREY, 22, rue Soufflot, Paris, 1956. (1,500 frs).

L'éditeur annonce cet ouvrage comme une 5^e édition entièrement refondue. Si on la compare aux éditions antérieures, il faut plutôt dire qu'il s'agit d'un traité tout à fait nouveau. L'auteur a en effet intégré cette fois-ci dans son ouvrage, publié pour la première fois il y a une quinzaine d'années, les théories économiques les plus récentes ainsi que certains phénomènes tout à fait contemporains comme le mouvement Poujade en France.

L'auteur a reporté à un autre tome de son traité toute description technique des systèmes fiscaux particuliers pour s'attacher aux principes, aux incidences économiques de la fiscalité et des dépenses publiques, aux réactions psychologiques des citoyens vis-à-vis l'activité de l'État. L'ouvrage est divisé en trois parties, traitant successivement des cadres et du contenu (aspect technique), de la substance (aspect économique) et de l'âme des finances publiques (aspect psychologique).

Les phénomènes modernes d'épargne forcée, de financement déficitaire, d'évasion fiscale, de redistribution des revenus trouvent tous leur place dans cet ouvrage, qui accorde aussi beaucoup d'importance à la fiscalité comme moyen d'influencer le revenu global d'une population par opposition à la théorie traditionnelle de la neutralité de l'impôt.

L'auteur ne se contente pas d'ailleurs de mettre en regard toutes les théories: il prend parti. Ainsi discutant du concept interventionniste, M. Laufenburger semble douter fortement de l'efficacité de l'impôt comme instrument de correction du cycle. Toutes les manipulations techniques sont possibles sans doute, mais les

phénomènes de l'incidence et de la répercussion viennent souvent déjouer les calculs. De même en matière d'investissements publics, l'auteur montre que l'ancienne frontière entre impôt et emprunt (celui-ci étant traditionnellement le seul moyen normal de financement) s'est atténuée considérablement. De plus en plus, et surtout dans les pays où les épargnants sont réticents, les investissements sont financés par l'impôt et même l'inflation.

En résumé, le lecteur trouvera dans cet ouvrage, exposés d'une façon claire et ordonnée, une multitude de sujets qui passionnent l'opinion publique contemporaine. Les États modernes sont trop engagés dans la vie économique des citoyens, même dans les pays qui se disent libéraux, pour que les citoyens éclairés négligent de connaître le mécanisme et les incidences des finances publiques.

Roland Parenteau

Comparative Economic Organization, par ARTHUR R. BURNS. Un vol., 6¼ po. × 9, relié, 766 pages. — PRENTICE HALL, New-York, 1955.

Voici une étude comparative des divers modes d'organisation économique, c'est-à-dire des manières d'utiliser les ressources économiques disponibles en vue de satisfaire les besoins d'un groupe. Le but que l'auteur se propose d'atteindre est exposé dans sa préface: «Et le temps est venu de remplacer l'étude des *systèmes économiques* par des études mettant l'accent sur les résultats et leurs causes» (p. viii).

Un peu plus loin, il explique sa méthode: «Il semble alors préférable de partir de la constatation que les problèmes fondamentaux d'adaptation du milieu à la satisfaction des besoins humains sont les mêmes partout et en tout temps. Chacune des fonctions économiques majeures peut alors être étudiée en regard des moyens que les peuples ont mis en œuvre pour les assumer.» (p. 24). Autrement dit, dans quelle mesure les divers pays ou les groupes de pays ont-ils réussi à répartir leurs ressources rares entre les différentes productions afin de satisfaire au mieux des besoins de leurs populations?

Le premier chapitre est une constatation des différents niveaux de bien-être entre les pays. Deux mesures différentes, le revenu national et la consommation, servent à évaluer et à comparer les niveaux de vie respectifs et aboutissent aux mêmes conclusions. Celles-ci nous étaient d'ailleurs familières depuis les travaux de Colin Clark, à savoir: que les pays se rangent par ordre de prospérité croissante selon leur degré d'industrialisation ou de productivité.

Le reste du livre est une tentative d'explication systématique, à partir de la méthode citée plus haut, des différences de bien-être entre pays ou entre groupes d'économies ayant des caractères de structure sociale et économique différents. Les faits concernant l'organisation économique sont sériés suivant les problèmes que celle-ci doit résoudre.

Le bien-être est déterminé par le niveau de la consommation, et, celle-ci, limitée par la production. La productivité est fonction du volume des ressources disponibles et du degré d'affectation rationnelle de celles-ci. Ces facteurs à leur tour sont dépendants des décisions des agents économiques qui s'expriment dans